

Règlement du concours de lancement Instagram des BU

Art. 1 : Organisateur

La Bibliothèque Universitaire de l'Université de Picardie Jules Verne organise sur le compte Instagram des BU de l'UPJV, du 29 août au 11 septembre 2022 inclus, un concours gratuit, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Contact pour toute information concernant le concours : communication.bu@u-picardie.fr

Art. 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne.

La personne gagnante devra justifier de son identité complète au moment de recevoir son lot. Dans le cas contraire, la personne sera disqualifiée et un nouveau tirage au sort sera effectué.

Art. 3 : Modalités de participation

Le concours se déroule du 29 août au 11 septembre 2022 inclus via une publication annonçant le jeu concours.

Pour participer, la personne devra :

- Etre abonnée au compte Instagram des BU : @bu_upjv
- Liker la publication
- Identifier un ami en commentaire de la publication

Un tirage au sort pour désigner le gagnant sera effectué par l'équipe communication des BU. Le tirage au sort concernera toutes les personnes ayant rempli les modalités et conditions de participation.

Art. 4 : Notification des gagnants

Le gagnant sera tiré au sort le 12 septembre, et sera désigné après vérification de son éligibilité au lot, et si toutes les conditions sont réunies.

Le participant désigné sera contacté par message privé sur Instagram. Si le gagnant ne se manifeste pas dans le mois suivant l'envoi de ce message, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot, le lot restera la propriété de l'organisateur, et un nouveau tirage au sort aura lieu.

Art. 5 : Dotation

Les participants au jeu-concours pourront gagner un polaroïd Instax Mini 11 d'une valeur de 80 €.

Art. 5 : Acheminement du lot

Le gagnant sera invité à retirer son lot dans la BU de l'UPJV de son choix.